

*Le Directeur du Cabinet
de la Première Ministre*

Paris, le **16 JUIN 2023**

La Première ministre

à

**Monsieur le Préfet de police,
Mesdames et Messieurs les préfets coordonnateurs de bassin,
Mesdames et Messieurs les préfets de départements (métropole)**

Objet : remontée spécifique d'informations relatives à la Sécheresse 2023

Réf. : relevé de décision de la CIC Décision du 29 mars 2023

La présente circulaire a pour objet de vous rappeler le dispositif de remontée d'information relatif à la crise sécheresse 2023, des échelons territoriaux à l'échelon central, tel qu'instauré par la Cellule interministérielle de crise.

Les conclusions du rapport des inspections IGA-CGAAER-IGED, publiées en 2023 et faisant suite à la demande de retour d'expérience de la sécheresse 2022 par le directeur du cabinet de la Première ministre, ont permis de mettre en évidence plusieurs axes d'amélioration dans l'organisation de la gestion de l'eau à l'échelle nationale. Ces recommandations reposent notamment sur une meilleure remontée d'information du terrain en temps réel vers l'échelon central.

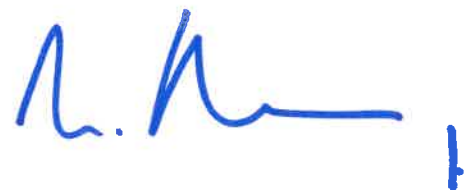
La situation hydrologique actuelle et les prévisions conjointes de Météo France et du BRGM pour l'été 2023 rendent indispensable la connaissance et l'analyse précises de la situation hydrographique et de ses conséquences pour chaque bassin et département.

Ainsi, conformément au relevé de décision de la réunion de la Cellule interministérielle de crise du 29 mars 2023 présidée par le directeur adjoint de cabinet de la Première ministre, je vous demande de continuer à :

- Remonter tous les mercredis, pour 12h, les indicateurs prévus via le système d'information géographique SYNAPSE.
- Associer l'ensemble des services de l'Etat compétents en particulier les directions départementales des territoires, ainsi que les agences régionales de santé. Vos services interministériels en charge de la défense et de la protection civiles, sous la coordination des États-majors interministériels de zone de défense et de sécurité, s'assurent de la remontée d'information.
- Vous assurer de la communication efficiente entre la cellule interministérielle de crise et vos services techniques et opérationnels. Les cellules armant la CIC Sécheresse, en lien direct avec les administrateurs de SYNAPSE de la Direction générale de la sécurité civile et de la Gestion des crises, seront à leur disposition.

Il vous appartient de remonter de manière spontanée toute situation que vous jugerez particulière.

La Cellule interministérielle de crise, en lien avec les ministères concernés, assure l'analyse et la synthèse à l'échelle nationale des éléments de terrain que vous aurez transmis. Un point de situation interministérielle cartographié et analytique doit vous être communiqué chaque vendredi.



Aurélien ROUSSEAU